



CONSEIL MUNICIPAL DE BÂLINES
PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION
SÉANCE DU MARDI 25 FÉVRIER 2025 – 18H30

Le 25 février 2025 à 18h30 se sont réunis les membres du conseil municipal de Bâlines sous la présidence du Maire, Monsieur Max AUFFRET.

Présents : AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAIN Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, RAIMBOURG Isabelle, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette

Absent(s) : CHENEAU Jérémy, DORÉ Frédéric, GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, ROUSSEAU Solène, WYART Caroline

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

La séance s'ouvre à 18h30

1. Approbation du procès-verbal de séance du 18 novembre 2024

Il est demandé au Conseil de faire part de ses éventuels commentaires ou remarques concernant le procès-verbal de séance de la précédente réunion et de faire connaître son approbation.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents, sans observation.

2. Examen des différents devis en cours

3. Révision des taux des impôts locaux : présentation des différents scénarii

Monsieur le Maire rappelle au Conseil un projet déjà abordé de baisse du taux des impôts communaux. Il rapporte son entrevue avec Monsieur GERVAIS, Conseiller aux Décideurs Locaux du SCG de Verneuil d'Avre et d'Iton, avec qui il a pu aborder diverses hypothèses de travail de baisse des taux en 2025.

Le Conseil prend connaissance des différentes hypothèses envisageables, la décision définitive sera prise lors de la réunion du vote du budget 2025.

4. Maison médicale de Tillières : proposition de participation pour un poste à mi-temps de secrétaire médicale

Monsieur le Maire expose que la Mairie de Tillières-sur-Avre a organisé une réunion afin de présenter la possible installation à temps partiel de 2 médecins au sein de la maison de santé de Tillières-sur-Avre.

La commune de Bâlines, parmi d'autres communes, de par sa proximité, peut être concernée par ce projet qui répondrait en partie aux besoins de ses administrés.

Deux précédentes réunions avec ces candidats médecins, ainsi qu'avec l'Interco Sud Eure (INSE), ont permis d'avancer sur de nombreux points pour permettre cette installation.

Il reste une question décisive, notamment aux yeux des professionnels de santé, qui concerne la prise en charge d'un secrétariat médical (pour un temps partiel).

Une prévision budgétaire a été présentée.



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

La mairie de Tillières-sur-Avre envisage de se tourner vers la préfecture afin de s'assurer de la possibilité de prendre des délibérations pour effectuer le transfert financier vers l'INSE, et de définir qui devra être l'employeur de ce temps partie de secrétariat (ce qui est par ailleurs une exigence des médecins, et un problème de compétence).

5. Délibération portant création d'un poste de Rédacteur Territorial

Considérant les dispositions de la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,

Considérant la nécessité de renforcer l'efficacité de l'administration municipale pour assurer un service public de qualité aux citoyens de notre commune,

Considérant les tâches administratives croissantes et les responsabilités accrues liées à la gestion de la commune,

Considérant la proposition de Monsieur le Maire pour la création d'un poste de secrétaire général de mairie sur le fondement des nouvelles dispositions législatives susvisées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des votants :

Article 1 : De créer avec effet au 15/03/2025 l'emploi permanent de :

- Secrétaire général de mairie
- À temps non complet (14/35e)
- De catégorie B
- De la filière administrative
- Du cadre d'emplois Rédacteurs Territoriaux
- Au grade de Rédacteur Territorial.

La rémunération est ainsi fixée en référence à l'échelle indiciaire du grade de Rédacteur Territorial.

6. Présentation des demandes de subventions aux associations déjà reçues pour 2025, en amont du vote du budget

Le Maire présente, pour information, les demandes de subventions déjà présentées par les associations, en prévision du futur vote de l'attribution des subventions à l'occasion du budget 2025.

7. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune remarque n'étant faite, la réunion prend fin à 20h30.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Max AUFFRET,
Maire de Bâlines



Laurence DUPONT
Secrétaire de séance